

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 26 MAI 2014

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	29

N° 14-DCM-DGS-072

L'AN DEUX MILLE QUATORZE & LE VINGT-SIX MAI à quatorze heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mai 2014

OBJET DE LA DELIBERATION : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET JURY DE CONCOURS - DESIGNATION DES MEMBRES

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND
Lionel RIQUELME - Josiane SICCARDI –Pascal CAMPENS - Cécile GOMEZ – Jean-
François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX –
Daniel VESSERAU – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA –Bénédicte LE MOIGNE -
Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC
– Céline PRATI-AIGUIER – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT - Bernard
PEZERY– Jennifer DELI – Pierre-Laurent CHABLE

POUVOIRS : Paul MOUROT à Christian GARNIER - Valérie AUBRY à Cécile GOMEZ -
Magali VINCENT à Céline PRATI-AIGUIER - Dominique ROLLAND à Jean-Michel
PEYRATOUT - Nicole VACCA à Bernard PEZERY - Frédéric FIORE à Jennifer DELI
Stéphane BELTRA à Marie-Paule DELAROCQUE

SECRETARE DE SEANCE : Céline PRATI-AIGUIER

=====

M. le Maire donne lecture de l'exposé suivant :

Conformément aux articles L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et 22 du Code des Marchés Publics, les commissions d'appels d'offres et le jury de concours sont notamment constitués par :

- le Maire, Président, ou son représentant,
- ainsi que 5 membres du Conseil Municipal et autant de suppléants élus par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il convient que l'Assemblée procède à l'élection de ces membres, étant précisé que :

- cette élection s'effectuera au scrutin secret,
- l'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel.

Pour ce faire, chaque groupe politique est invité à déposer sa liste de candidats comportant au maximum autant de noms que de sièges à pourvoir.

CALCUL DE LA REPARTITION DES SIEGES

- Liste « ENSEMBLE POUR LE PRADET »	:	25 élus	
- Liste « LE CHOIX DU PRADET »	:	7 élus	
- Liste « LE PRADET BLEU MARINE »	:	1 élu	
- Liste « ENSEMBLE POUR LE PRADET »	:	$\frac{5 \times 25}{33} = 3,78$	<u>quatre membres</u>
- Liste « LE CHOIX DU PRADET »	:	$\frac{5 \times 7}{33} = 1,06$	<u>un membre</u>
- Liste « LE PRADET BLEU MARINE »	:	$\frac{5 \times 1}{33} = 0,15$	<u>pas d'élus</u>

Soit 4 titulaires et 4 suppléants pour la première liste, et 1 titulaire et 1 suppléant pour la seconde.

CANDIDATURES

- Liste « ENSEMBLE POUR LE PRADET » :

- Membres Titulaires :

Lionel RIQUELME
Christian GARNIER
Jean-Michel PEYRATOUT
Pascal CAMPENS

- Membres Suppléants :

Denis CHAMBI
Valérie RIALLAND
Jean-Claude VEGA
Dominique ROLLAND

- Liste « LE CHOIX DU PRADET » :

- Membre Titulaire :

Yves PARENT

- Membre Suppléant :

Bernard PEZERY

L'élection s'effectue au scrutin secret.

Le dépouillement du vote donne le résultat suivant :

Bulletins trouvés dans l'urne : 29

A déduire bulletin blanc : 1

Exprimés : 28

LES CANDIDATS AYANT OBTENU 28 VOIX,

**SONT PROCLAMES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET
JURY DE CONCOURS :**

M. Hervé STASSINOS, Maire, Président

TITULAIRES

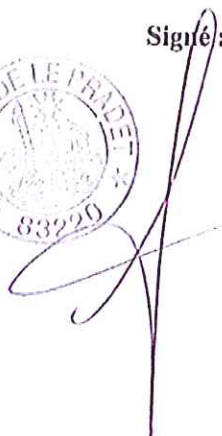
Lionel RIQUELME
Christian GARNIER
Jean-Michel PEYRATOUT
Pascal CAMPENS
Yves PARENT

SUPPLEANTS

Denis CHAMBI
Valérie RIALLAND
Jean-Claude VEGA
Dominique ROLLAND
Bernard PEZERY

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé: Le Maire, Hervé STASSINOS



Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20140526-14-DCM-DGS-072
-DE
Date de télétransmission : 27/06/2014
Date de réception préfecture : 27/06/2014

Affiché le 27/6/2014